



Sciences
du jeu

Sciences du jeu

3 | 2015

Questionner les jeux d'argent et de hasard

Les combats de coqs à Timor-Leste : un jeu d'argent institutionnalisable ?

Marie Redon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sdj/443>

DOI : 10.4000/sdj.443

ISSN : 2269-2657

Éditeur

Laboratoire EXPERICE - Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles Education

Référence électronique

Marie Redon, « Les combats de coqs à Timor-Leste : un jeu d'argent institutionnalisable ? », *Sciences du jeu* [En ligne], 3 | 2015, mis en ligne le 22 juillet 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/443> ; DOI : 10.4000/sdj.443

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

Les combats de coqs à Timor-Leste : un jeu d'argent institutionnalisable ?

Marie Redon

Introduction

Mon coq est mon courage.
Les ailes blanches frappent la poussière.
Ma gloire est ma vie dans ce cercle de confiance.
La bonne couleur, à la bonne heure.
Pas de feu mais des lames mènent cette guerre.
Extrait du film Uma Lulik (2010)

- 1 L'État du Timor-Leste est à la fois récent (indépendance en mai 2002), rentier en hydrocarbures (plus de 90% du budget de l'Etat provient des revenus pétroliers), et parmi les plus jeune du monde (âge médian de 18,6 ans en 2013¹). L'histoire timoraise est en revanche ancienne, issue de 42 000 ans d'occupation humaine sur cette île de l'archipel de la Sonde (Durand, 2009), d'un passé colonial lié au Portugal puis à l'Indonésie (**figure 1**). À côté des combats de coqs, toute une palette de jeux d'argent issus de ces époques successives existe dans le pays (loterie, jeux de cartes, de dés, de grattage, etc.) et fait étroitement partie du quotidien de ses habitants. Ces jeux, qui donnent toujours lieu à des paris d'argent, sont identifiés comme venant de l'extérieur à la différence du *manu futu*², perçu comme éminemment timorais. Ils coexistent dans un contexte qui, depuis l'indépendance et l'afflux des revenus pétroliers, évolue très rapidement. Ces mutations sont visibles dans les rues de la capitale, Dili, où un Burger King et un cinéma 3D ont par exemple récemment été ouverts dans un centre commercial type *mall*. La présence des forces des Nations unies entre 1999 et fin 2012³ dans un territoire en (re)construction a en effet induit l'affluence de travailleurs étrangers, tout comme celle de nombreuses ONG, et une accélération de l'ouverture du pays. Ainsi depuis l'indépendance, la monnaie ayant cours dans le pays est le dollar américain. Corrélativement à une forte inscription de la communauté internationale globalisée, l'État timorais se trouve désormais à la croisée des

chemins en termes de choix à la fois économiques et sociaux pour son développement et son affirmation sur la scène internationale. Dans ce pays où à peine plus de 30% de la population est urbaine et dont 65 % de la population active est employée dans le secteur agricole, contre 80% il y a seulement dix ans, nous analyserons la pratique du combat de coqs comme révélatrice de la confluence d'un ancrage rural hérité et d'une projection dans l'aire asiatique globalisée.

Figure 1 – Carte de localisation du Timor oriental



- 2 Dans « Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais », Clifford C. Geertz (1983) part de l'idée que « tout comme l'Amérique laisse émerger beaucoup d'elle-même dans un stade de base-ball, Bali fait largement surface dans une arène à coqs » (Geertz, 1983, p. 171). Suivant cette idée-force, le propos de l'article est d'interroger le rapport entre les combats de coqs et les mutations en cours au Timor-Leste, dans une perspective de géographie culturelle. Derrière cette pratique, c'est en effet tout un système de représentations, une sociabilité, mais aussi un secteur d'activité économique qui sont en jeu. Si les « faits culturels façonnent (...) simultanément les univers sociaux et spatiaux ; en fait totalement solidaires de ceux-ci » (Di Méo, 2008), le *manu futu*, dans sa dimension à la fois culturelle et monétaire, nous paraît alors offrir une belle opportunité au géographe pour observer les transformations à l'œuvre dans le pays. Ce sont bien les mutations qu'il s'agit d'interroger, dans la perspective des *Post-colonial studies* qui invitent à « voir le monde à travers le prisme du mouvement dans toutes ses dimensions, et comprendre alors que les identités sont multiples et constamment redéfinies dans la pratique, par les individus comme par les groupes (eux-mêmes volatiles) » (Collignon, 2007, p. 4). Le numéro « Espaces ludiques » de la revue *Géographie et cultures*, dirigé par Manouk Borzakian (2012a), incitait à « prendre au sérieux les espaces du jeu » et en appelait aux géographes pour ouvrir ce champs d'une géographie culturelle du (des) jeu (x) et des pratiques ludiques. En effet, que ce soit du côté de l'espace et de ses représentations dans les jeux, de la diffusion des pratiques ludiques, ou encore en

concevant les jeux comme des systèmes spatiaux (Rufat et Ter Minassian, 2011), les possibilités de recherches géographiques sur les jeux sont nombreuses et stimulantes, mais encore peu explorées.

- 3 La dimension économique inhérente aux jeux d'argent ajoute une entrée de géographie politique au champ d'analyse. Dans son article, Geertz montre bien que « ce qui donne son intensité au combat de coqs balinais, ce n'est pas l'argent en soi, mais ce qui se passe du fait de l'argent, ce qui se passe d'autant plus qu'il y a d'argent en jeu » (1983, p. 194), à la fois au sein du gallodrome et dans ses relations avec l'extérieur. Précisément, parce que c'est un jeu d'argent, le combat de coqs représente aussi un enjeu de contrôle dans un État en voie d'affirmation et dans un pays en profondes mutations culturelles, économiques et sociales. Comme l'affirme Pierre Parlebas dans un article consacré à la circulation des pratiques ludiques, le jeu « répond à un ensemble de règles et d'usages approuvés par une communauté. À ce titre, il est en correspondance avec des attentes et des attitudes culturelles, il bénéficie de conditions historiques, éventuellement économiques, favorables à son émergence et à son développement » (Parlebas, 2003, p. 3). Or, à Timor-Leste, ces conditions sont en perpétuelle évolution. En effet, on assiste à une expansion et une croissance du secteur des jeux d'argent parallèles au développement du pays. Parmi ces jeux, les combats de coqs apparaît de prime abord comme un jeu d'*agôn*, de compétition (Caillois, 1967)⁴ de type « traditionnel », c'est-à-dire ne se caractérisant pas par un corpus de règles régissant ses pratiques, établi par une instance dirigeante et à vocation universelle, à la différence des jeux dits « modernes » (Borzakian, 2012b, p. 342).
- 4 Depuis 2008, le gouvernement a ainsi décidé d'instaurer une régulation sur les jeux d'argent, dont les combats de coqs. Mais le *manu futu* peut-il faire l'objet d'une institutionnalisation au sens défini par Manouk Borzakian (2012b, p. 342) ? Comment faire entrer dans la modernité du contrôle étatique une pratique considérée comme patrimoniale sans dépasser, précisément, cette dichotomie ? Nous proposerons d'abord quelques éléments sur le *manu futu* en tant que pratique ludique régie par un ensemble de règles qui revêtent une dimension identitaire, avant de considérer sa dimension de secteur d'activité économique dans un État en édification et en émergence sur la scène internationale globalisée.

« Les combats de coqs sont le jeu le plus fameux de tout le Timor »

- 5 « Les combats de coqs, c'est le jeu traditionnel du Timor. C'est la culture du Timor » ; « pour les Timorais, ça fait partie de l'identité de l'homme timorais » ; « les combats de coqs, c'est vraiment timorais, c'est vraiment notre tradition, c'est vraiment nous. » Autant de témoignages, extraits du film *Demain est un secret* (Cano, 2013) auquel nous avons participé, exprimant l'intrication entre ce jeu et la culture timoraise. Tous nos interlocuteurs⁵ ont signalé à quel point ces combats étaient « vraiment timorais ». Précisons d'emblée que cette contribution résulte d'une enquête réalisée sans l'ambition de donner une description exhaustive ou définitive des combats de coqs à Timor-Leste. Il s'agit plutôt ici d'indiquer quelques directions de recherche qui pourraient être poursuivies et développées par des parallèles avec d'autres terrains (Redon, 2012). Les données ont été recueillies en deux temps, en 2012 et 2014. Les entretiens ont été réalisés en anglais et en *tetum* grâce à l'intermédiaire de Bety Reis, réalisatrice timoraise, elle-même auteur d'un film sur les combats de coqs (Reis, 2011)⁶. Des entretiens informels ont

été effectués auprès de joueurs ordinaires, dans deux gallodromes de Dili et à Bacau, à l'occasion de combats. Une vingtaine d'entretiens semi-directifs a été menée auprès de personnes-ressources susceptibles d'apporter un éclairage sur ce thème⁷.

- 6 Les coqs de combat sont considérés comme faisant intrinsèquement partie de la culture locale alors que la pratique est loin de relever exclusivement de l'*homo ludens* timorais (Huizinga, 1951). Ramos Horta, figure politique majeure du pays, prix Nobel de la paix en 1996, l'écrivait ainsi dans ses mémoires : « Le combat de coqs est une coutume profondément enracinée dans la personnalité et la culture des Timorais, que l'on représente toujours avec un "catana" (coutelas) et tenant un coq de combat sous le bras » (cité dans Chrystello, 2000, p. 34 ; traduction de la Rédaction). Pourtant, les combats de coqs existent non seulement sur les îles voisines, notamment à Bali où leur analyse a fait l'objet de la fondamentale étude anthropologique de Geertz (1983), mais bien plus loin encore (Papin, 1993). Leur pratique se serait en effet diffusée de l'Asie vers l'Europe où elle a été très implantée en Grande-Bretagne, en Irlande, en Espagne ou encore en Flandres avant d'être exportée en Amériques du Nord et latine. Au début du XXI^e siècle, ces combats sont très populaires en Asie (Cambodge, Vietnam, Philippines, etc.) peu en Afrique (hormis à Madagascar). En France, ils sont autorisés « dans les localités où la tradition est ininterrompue »⁸, c'est-à-dire dans une vingtaine de gallodromes des départements du Nord et du Pas-de-Calais et dans ceux de Guadeloupe, Martinique et de la Réunion. Il existe des points communs aux combats de coqs partout dans le monde, à commencer par l'engagement de paris et la forte masculinité, déjà soulignée par Geertz : « Psychologiquement, les hommes s'identifient profondément à leur coqs... Le fait est que les coqs sont des symboles masculins par excellence. C'est un peu comme si je disais que le ruisseau coule vers l'aval : la chose fait aussi peu de doute, et pour les Balinais l'évidence est à peu près la même » (Geertz, 1983, p. 171-172). On pourrait appliquer le même constat au sujet du Timor-Leste ou encore d'Haïti où les mêmes termes désignent également l'animal et le sexe masculin (comme en anglais) ; il existe une forme d'assimilation à la fois forte et répandue entre coq et virilité.

Figure 2 – Peinture rupestre du site de Ili Kere Kere représentant un combat de coqs



Source : Secrétaire d'État à la Culture Timor Leste

- 7 Pourtant, comme « les groupes sociaux et les peuples se distinguent autant par leurs jeux que par leurs langues » (Parlebas, 2003, p. 1), les modalités des combats diffèrent de par le monde. À Timor-Leste, s'il est impossible de déterminer avec précision l'origine du *manu futu*, on peut émettre l'hypothèse d'une diffusion de la pratique suivant celle des populations austronésiennes, d'est vers l'ouest, puisque ces combats se pratiquent de la

Polynésie à Madagascar⁹. En tout cas, la figuration d'une scène de combat dans une peinture rupestre de l'est de l'île, qui en serait la plus ancienne représentation (datée d'il y a environ 3 000 ans), montre bien l'ancrage temporel de cette pratique (**figure 2**). En interrogeant pratiquants et non pratiquants au sujet de l'origine des combats, les réponses les plus fréquentes évoquent un jeu réservé au départ aux *liurais* (rois) qui montraient ainsi leur pouvoir et leur puissance, avant de se diffuser à l'ensemble de la population. Le rôle des combats de coqs comme outil de justice nous a été signalé à plusieurs reprises ; c'est ainsi que le relate ce « Maître des plumes »¹⁰, expliquant que le combat pouvait servir à rendre la justice en cas de dissension entre deux hommes :

Quand un homme en accusait un autre de vol, les anciens demandaient à chacun de ramener un coq. Ils faisaient combattre les coqs et celui qui gagnait était celui qui avait raison ; c'était décidé par le combat de coqs (...). Si c'est toi le voleur, ton coq meurt. Celui qui a perdu doit payer celui qui est volé. Les conflits se réglaient avec cette justice, avec un affrontement entre coqs. Aujourd'hui, c'est de cette culture, transmise aux enfants, que viennent les combats de coqs.

- 8 Le rôle de cette pratique dans la cosmogonie est également patent, comme en témoigne la retranscription du mythe relaté dans un épisode de *l'Histoire des princes Lobosina et Kaloqa*, incarnant respectivement la terre et le ciel¹¹. Les princes vainquirent un malfaisant seigneur, victime d'un orgueil démesuré qui le conduisit à se parier lui-même (Friedberg, 1973, p. 141).

Débordant de colère, il se força à poursuivre le combat de coqs :

- Je me parie moi-même ! Ton ciel, ta terre, tes buffles et chevaux, tes colliers, ton or comme mise ; pour moi, je me parie moi-même.

- Comme il plaira à votre seigneurie.

Alors on attachait de nouveau les couteaux, (les coqs) furent lâchés ; l'un d'eux fut blessé.

S'adressant au peuple, KALOQA prononça cet ordre :

- Peuple ! Saisissez-le et faites-le entrer (dans l'enclos) avec les cochons.

Ainsi le seigneur LAKU LEIK fut contraint de manger avec les cochons leur nourriture pilée.

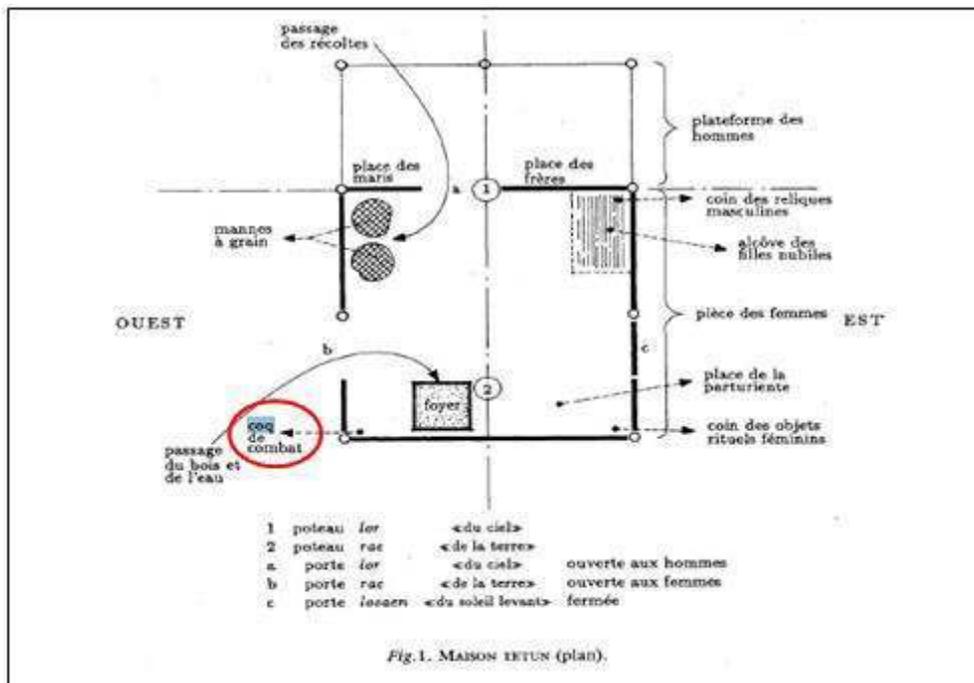
C'est ici la fin. On fit entrer le Seigneur et on l'enferma avec les cochons.

Quant aux deux (frères) ils partagèrent tout ce qui était sur cette terre.

LOBOSINA gouverna cette terre.

KALOQA remonta et, derrière lui, le ciel fut tiré vers le haut (...).

Figure 3 – La place du coq de combat dans la maison Tetum



Source : extrait de Francillon, 1989, p.29

- 9 L'omniprésence du *manu futu* apparaît dans l'organisation même de l'habitat, et ce dans différents groupes ethno-linguistiques de l'île qui en compte une cinquantaine, de part et d'autre de la frontière entre Timor-Leste et une partie de la province indonésienne des *Nusa Tenggara Timur*. « Autour des maisons, les Bunaq¹² entretiennent quelques poules qui ne sont ni très grasses ni très pondueuses, comme souvent dans les régions tropicales ; par contre les hommes sélectionnent les coqs pour le combat » (Friedberg, 1971, p. 494). Ces coqs sélectionnés ont leur place attitrée dans l'espace domestique : dans cette étude de Francillon (1989), le plan type de la maison Tetum indique une place bien précise pour le coq de combat (figure 3). Le rôle et la place des coqs, combattants ou non, dans la vie quotidienne timoraise sont manifestes : « dans mon village [Tutuala] et dans tous les villages, ils se servent des coqs pour lire un peu tout, pour voir la vie. Lors des cérémonies, ils découpent le coq et regardent à l'intérieur pour observer la vie, par exemple l'avenir. Tout se concentre dans le coq, dans son ventre, dans son cœur », témoigne un jeune Timorais¹³.

Les lieux de jeu

- 10 Étant données ces dimensions à la fois historiques, symboliques et domestiques, les gallodromes, localement appelés *fatin futu manu*, sont logiquement des lieux de sociabilité majeurs qui contribuent fortement à structurer le quotidien des hommes du pays. Il arrive que les combats se déroulent de façon spontanée, lorsque deux coqs se trouvent en présence et commencent à s'échauffer : des spectateurs peuvent alors faire cercle et leur propriétaire engager des paris. Mais lorsque les lieux de combat sont permanents, ils constituent des enjeux de pouvoir. Au temps de la colonie portugaise (1515-1974), les gallodromes étaient contrôlés par l'administration coloniale¹⁴ : « Pendant la colonisation

portugaise les combats de coqs étaient organisés pour animer les collectes d'impôts et les visites du chef de district » (Mubyarto et al., 1991, p. 19 ; traduction de la Rédaction). La perspective de soumettre ce jeu à des taxes avait d'ailleurs alors provoqué une grève, rapportait dans son journal Ramos Horta en 1974 : « A Dili une grève inédite au “ Galódromo Municipal de Dili ” (le stade des combats de coqs) témoigne du mécontentement populaire face au nouvel impôt sur les combats de coqs » (cité dans Chrystello, 2000, p. 34 ; traduction de la Rédaction). La résistance des joueurs à la volonté de régulation et de taxation des combats de coqs n'est donc pas nouvelle... D'après les Maîtres des plumes interrogés à Dili et Baucau, l'utilisation du *tara* (lame métallique fixée à la patte gauche du coq) date de l'arrivée des Portugais, ce qui montre bien que cette pratique a évolué dans le temps en intégrant des apports extérieurs ; durant l'occupation indonésienne (1974-1999), les combats de coqs ont d'abord été interdits puis autorisés à Bali et Timor mais toujours fortement contrôlés en raison des rassemblements de population que le jeu induit. « Les combats de coqs, n'étaient autorisés que pour des occasions spéciales, décidées par les Indonésiens »¹⁵, comme l'explique aussi Geertz dont l'analyse débutait, précisément, par le récit d'une « descente de police » lors d'une session de combat de coqs (1983, p. 165).

- 11 En 2014, dans la capitale timoraise, au moins trois lieux majeurs où se déroulent quotidiennement des combats qui attirent des centaines d'amateurs sont localisables. Il faut noter que la localisation des gallodromes varie avec le temps : à Dili, on dénombre environ cinq ou six *fatín futu manu* différents sur les dix dernières années. Ces déménagements successifs tiennent à plusieurs facteurs : un conflit entre l'organisateur-proprétaire et sa famille si le terrain est en indivision ; une bagarre qui a mal tourné (cas du pont de Comoro, à Dili, où se tenaient régulièrement des combats jusqu'à ce qu'un homme y soit tué en 2011) ; un nouveau lieu qui bénéficie de l'électricité le soir... Dans les trois lieux fréquentés à Dili, les combats ont lieu sur une plate-forme surélevée d'environ 10 mètres sur 10, grillagée, avec ou sans gradin autour ; les parieurs se tiennent debout. « Et puisque les combats de coqs [...] possèdent de prime abord une double figure contrastée, louée par les uns, décriée par les autres, tour à tour protégée et pourchassée, il nous fallait aller au-delà de ces premières représentations manifestes » (Ceguerra, 1988) et faire de « l'observation participante » dans plusieurs *fatín futu manu*. Voici la retranscription d'une de ces expériences.
- 12 Trois petits stands de nourriture aux odeurs alléchantes, deux loueurs de *tara* (lame métallique attachée à l'ergot gauche du coq durant le combat), un « recouseur » de coqs (chargé de réparer, en les recousant, les coqs blessés), qui ne mouftaient pas et une assistance qui grossissait au fur et à mesure que l'heure avançait. J'ai parié et perdu 5 USD. Pour ce faire, il a d'abord fallu trouver autour de nous un adversaire de pari, prêt à parier sur l'autre coq. « Coq blanc ! Coq blanc ! » « Coq rouge ! rouuuuuge ! » Les sommes engagées par chaque joueur doivent être égales et on cherche donc en annonçant à la cantonade quelqu'un qui veuille mettre la même somme sur le coq opposé. Avant cela, autour de l'arène, les propriétaires de coqs se promènent, leur animal dans les bras. Ils se jaugent, s'approchent, se flairent avant de mettre les coqs en présence pour tester leur agressivité l'un envers l'autre. S'ils ont l'air disposés à en découdre, on leur attache le *tara*. Celui qui aura parié sur le vainqueur remportera deux fois sa mise et, si j'ai passé quelques dizaines de secondes avec 10 USD dans les mains, ils ont fini entre celles de mon co-parieur, le coq rouge ayant finalement été tué par le blanc qui, ma foi, n'avait pas l'air en grande forme non plus. Autour de nous, les billets échangés étaient de l'ordre de 1 à 5

USD ; plus près de l'arène, cela montait à 10 ou 20 USD. Les liasses sont ostensiblement montrées tandis que les encouragements fusent en direction des combattants, comme une rumeur qui monte avec la tension des parieurs ; les combats, à mort, sont de courte durée (extrait *Gazette timoraise* - carnet de terrain, avril 2014).

- 13 Le déroulement des combats et le système de paris sont sensiblement identiques à ce que décrivait Geertz ; il y a deux sortes de paris : « le pari central que forment les deux principaux adversaires et la nuée des paris tenus autour du ring par les spectateurs » (1983, p. 181). Les sommes engagées, dans un pays dont 37,4% de la population vivait en dessous du seuil international de pauvreté d'1,25 USD par jour (en parité de pouvoir d'achat) en 2011¹⁶, sont loin d'être négligeables. Les mises sont immédiatement payées, avant d'enchaîner sur le combat suivant. Le nombre de combats varie selon les jours et les lieux : il y en a logiquement davantage les jours de week-end ou de fête dans les grands gallodromes. Parfois, dans les zones rurales, il ne se déroule pas plus d'un ou deux combats en une après-midi. Les affrontements sont généralement très rapides, d'une durée de quelques minutes au maximum contrairement aux contextes où les lames ne sont pas employées (comme en Haïti) et où les coqs luttent donc plus longtemps, à « ergots nus ». Là, la majorité des combats sont à mort et, selon le pari conclu, le gagnant emporte ou non le cadavre du perdant. Il arrive que les coqs finissent par être trop affaiblis pour combattre, et dans ce cas, la personne en charge de la supervision des combats désigne le vainqueur.

Figure 4a – *Fatin manu futu* rural et urbain : gallodrome situé à Dili



Figure 4b – *Fatin manu futu* rural et urbain : gallodrome situé à BaucauFigure 4c – *Fatin manu futu* rural et urbain : gallodrome situé sur la route littorale d'Hera

- ¹⁴ Hors de la capitale, les gallodromes sont bien moins aménagés, ce qui reflète le fort contraste entre Dili et le reste du pays découpé en « *distritos* » ruraux. Dili, petite ville à l'échelle de l'aire asiatique, est dix fois plus peuplée que la deuxième ville du pays, Baucau, ce qui se manifeste dans la polarisation des services, infrastructures et implantations économiques (Durand, 2014, p. 276)¹⁷. En dehors de la capitale, dont le

district rassemble plus de 280 000 habitants sur une population totale d'environ 1,2 million d'habitants¹⁸, « là où il y a un marché, il y a des coqs de combat (...). Après le moment féminin des transactions vient le temps masculin des combats de coqs »¹⁹. À Dili, les combats sont quotidiens et les grands gallodromes déconnectés des lieux de marché ; à Baucau, le *fatin futu manu* est un simple enclos de tôle. Les combats y ont non seulement lieu les jours de marché, le matin, mais aussi tous les jours entre 17h et 19h. Ailleurs, l'enclos peut être de végétaux tressés (**figure 4**) ou ne pas être matérialisé du tout. « En ville, tout est argent, mais pas dans les villages »²⁰ où le quotidien est encore peu monétarisé et où l'autosubsistance prédomine. Pour l'heure, c'est la capitale qui joue le rôle d'interface majeure avec le reste du monde, c'est à Dili que les avancées significatives du développement sont les plus observables, c'est par Dili que Timor-Leste entre en pleine et rapide mutation.

- 15 Rappelons ici que l'âge médian est d'environ 18,5 ans : écrire que Timor-Leste est un pays à la population jeune est un euphémisme. Or, toutes les générations se croisent au gallodrome, du jeune homme arborant un gros bonnet style reggae au vieux monsieur en veste et chemise. Un jeune garçon interrogé nous a expliqué « venir là presque tous les soirs, comme beaucoup d'entre [eux]. C'est un délassement, une distraction²¹ ». À la fois excitants et cathartiques, les combats de coqs semblent mettre de l'huile dans les rouages sociaux en un « rassemblement convergent » (Goffman, 1961) trans-générationnel qui n'a rien d'une pratique désuète en voie de disparition.

Coqs et plumes : l'importance des couleurs dans l'organisation des combats

- 16 Partout dans le monde, la pratique des combats de coqs est fortement ordonnancée. La préparation des coqs est très technique : massages et badigeonnages pour durcir la peau, aspersion de jus de citron, régime alimentaire spécifique comme c'est le cas en Belgique (Cegarra, 1988), à Bali (Geertz, 1983) ou encore en Haïti (Paul, 1952 ; Redon, 2012). La nourriture donnée au coq varie selon sa qualité. Un grand éleveur de coqs combattants à Dili expliquait ainsi qu'aux coqs locaux, il donne du maïs acheté sur le marché mais qu'aux « bons coqs », aux coqs philippins (*manu filipina*), il donne une nourriture importée depuis l'Indonésie, sous forme de poudre à mélanger avec du lait. Il leur administre aussi des vitamines par injection²², pratique aussi fréquente aux Antilles (voir le film *Haïti : la vie en jeux*, Bodin, 2010). Mais à Dili comme dans les provinces, une des originalités de Timor-Leste est l'importance de la couleur des coqs et de sa correspondance avec l'heure du combat ; on ne fait pas combattre n'importe quel coq à n'importe quelle heure, comme l'expose un Maître des plumes²³ :
- 17 Il y a des coqs très différents, cela dépend des traditions de chacun. À chaque couleur correspond une heure pour le combat. Pour le multicolore, c'est à 15h contre le coq blanc. Les coqs ont des secrets que chacun garde pour soi. Si le coq blanc combat le coq noir, ils savent quand l'un d'eux a gagné, ils testent ce qu'ils ont derrière la tête. À 15h tu joues le coq blanc alors il fonce, il tue, remporte tout. Puis c'est lui le chef, c'est son secret.
- 18 Il existe donc une sorte de code chromatique des coqs, les meilleurs combattants étant les rouges, qui ont un nom particulier quand ils sont à rayures (*meatac fao*) ; ils combattent aux heures impaires. Parmi les coqs noirs, on distingue ceux aux couleurs un peu roussies (*jalac*) qui se battent contre les coqs « dorés » à 17h, mais si c'est contre un coq « bariolé », ce sera plutôt aux heures paires, idéalement 14h. « Au Timor, pour combattre, il faut

vérifier toutes les couleurs : le plumage, le col, les pattes. C'est cela la coutume du Timor, il faut que celui qui y joue y croie. Beaucoup de gens viennent aux combats, peu ont un sens tactique, peu possèdent ce savoir »²⁴. Notons qu'il s'agit bien de stratégie dans ce jeu où la compétition et l'affrontement ont lieu par coqs interposés. S'il n'existe pas de corpus écrit de ces règles établi par une instance dirigeante et à vocation universelle, comme dans les jeux dits modernes, ces pratiques génèrent et sont générées par un savoir spécifique, patrimonial et reconnu comme tel par l'ensemble des joueurs rencontrés. Certains d'entre eux, même parmi les jeunes générations, regrettent un recul de ces connaissances et un dévoiement du *manu futu* : « les gens de la ville ne savent pas comment lire les coqs. Ils n'ont plus trop ce savoir-là, alors ils trouvent que c'est de l'argent facile. Ils ne savent pas vraiment ce que sont les combats de coqs »²⁵. Mais peut-être qu'émerge une nouvelle manière de lire les coqs, et donc de nouvelles tactiques, comme en témoigne cette comparaison avec un sport fortement mondialisé : les paris sont lancés en fonction du poids du coq, « pour le football, on va regarder les numéros des joueurs (...) pour les combats de coqs, il y a aussi les attaquants, les défenseurs »²⁶.

- 19 Plus Timor-Leste s'urbanise, plus la capitale croît et captive, plus les combats attirent un public nombreux de jeunes urbains qui viennent miser sur les combats de coqs mais aussi sur les autres jeux d'argent proposés autour des gallodromes, comme le *bola guling* et le *kuru kuru*²⁷. Dans son récit au sujet des combats de coqs à Bali à la fin des années 1950, Geertz évoque ces jeux périphériques, précisant que n'y jouent que « diverses sortes de gens qui ne participent pas, ou pas encore, aux combats de coqs, les indigents, les méprisés de la société [...]. Les hommes qui font battre les coqs rougiront de s'approcher de ces jeux-là » (1983, p. 193). Tandis que le *manu futu* s'internationalise, par l'origine des coqs ou de leur nourriture notamment, les jeux allogènes et inférieurs dans la « hiérarchie socio-morale » (*idem*) tendent à se développer dans ce pays dont le gouvernement considère que « les activités de jeu doivent s'intégrer à l'économie légale et participer au développement de l'harmonie sociale et économique » (décret-loi n° 6/2009²⁸). Mais est-il pour autant possible d'institutionnaliser ce « jeu traditionnel du combat de coq » (art. 1) et donc d'en faire un « jeu moderne » dont l'État entend tirer taxes et profits ?

Les combats de coqs : un jeu et un secteur d'activité à institutionnaliser ?

- 20 Les combats de coqs induisent des enjeux financiers non négligeables dans un pays où le revenu moyen annuel par habitant est de l'ordre de 3 580 USD pour 2013²⁹ et dont les structures économiques connaissent de fortes mutations. Pour les anthropologues María Jesús Pena Castro et Alberto Fidalgo, le jeu à Timor-Leste n'inclut pas seulement le fait de jouer ou l'idée du risque mais correspond aussi à une activité productive : « si nous prenons le concept occidental du jeu, nous sommes dans l'erreur car ce n'est pas un jeu, c'est une activité économique. C'est toute la puissance des jeux d'argent au Timor »³⁰. Cette affirmation pourrait tout aussi bien s'appliquer dans un contexte sensiblement distinct : en Haïti. La borlette (loterie) et la gaguère (combat de coqs) y sont également des activités économiques productives à part entière, majeure dans le cas de la borlette qui représente sans doute le premier secteur du pays en termes d'emploi (Redon, 2012). Cette façon de considérer les jeux va à l'encontre de la définition de Roger Caillois dont l'un des six critères d'identification de l'activité ludique est que celle-ci soit improductive,

ne créant ni biens, ni richesses (Caillois, 1967, pp. 23-24)³¹. À Timor-Leste comme en Haïti, la question de l'institutionnalisation de ces jeux d'argent se pose dans des contextes politiques d'États qualifiés de « faillis » ou de « faibles »³².

Un secteur économique « informel » ?

- 21 L'apport économique des combats de coqs n'est pas inédit, ainsi le relate l'anthropologue Traube en retranscrivant un des récits légendaires timorais (2007, p. 14 ; traduction de la Rédaction) : « Modeste gardien de chèvres, l'orphelin précoce pourvoit aux besoins de sa mère grâce à une série de combats de coqs victorieux, puis part à la recherche de son père ». À l'heure actuelle, dans les zones rurales du pays, l'argent gagné par l'homme aux combats de coqs est généralement ensuite remis à sa femme, comme revenant à la cellule familiale, « même s'il garde toujours un petit quelque chose pour boire une bière... » ; traditionnellement, ce sont en effet les femmes qui contrôlent l'économie domestique et « dans les districts ruraux, les femmes ne se mettent pas en colère contre les hommes quand ils vont aux combats de coqs parce que c'est une façon d'aller gagner son pain. Les combats ne permettent pas seulement de gagner de l'argent mais aussi de se rencontrer, pour parler de choses et d'autres »³³.
- 22 Les sommes d'argent circulant dans et autour des *fatin futu manu* sont parfois conséquentes, qu'il s'agisse du prix des coqs de combat ou des sommes pariées. Qui en vit ? Tout d'abord les éleveurs, spécialisés dans les coqs destinés aux combats ; à la différence d'Haïti, nous n'avons pas rencontré de coqueleurs spécialisé dans les croisements génétiques pour faire naître des coqs combattants. Une fois les coqs entraînés et prêts à combattre, ils sont revendus à des amateurs « combattants ». Certains sont spécialisés dans le commerce de ces coqs, sans les élever, se contentant d'en faire l'importation. Les moins chers sont les coqs locaux (40-50 USD) et les plus chers les coqs philippins, achetés soit à Timor-Leste via des vendeurs intermédiaires, soit en Indonésie à Kupang³⁴. Le prix des *manu filipina* peut atteindre plus de 1 000 USD. Il y a aussi des coqs philippins de « seconde génération », c'est-à-dire nés au Timor mais issus de coqs philippins³⁵. Il est donc évident que cette activité met en relation divers pays par une circulation non seulement d'animaux mais aussi de matériel et de nourriture connexes. Au-delà du plaisir du jeu, il s'agit bel et bien d'un *business* qui s'est développé avec les flux internationaux : « avant, on faisait combattre surtout des coqs locaux mais à présent, depuis les années 1980, les coqs étrangers sont arrivés » ; de même avec les *taras* (lames), qui sont désormais importées de Singapour, de Bali, des Philippines³⁶. Outre les importateurs et les coqueleurs, les chefs des combats, ou maîtres des plumes, peuvent vivre des combats de coqs.
- C'est mon travail, je n'ai que ça. Je supervise, je contrôle les combats. Je gagne à peu près 10 USD par jour, 300 USD par mois (...) un fonctionnaire gagne dans les 200 USD par mois. Ce n'est pas régulier comme pour les fonctionnaires mais on s'en sort mieux (...) parfois, je peux ramener 100 USD en un jour ! On me paye pour donner des conseils, alors aujourd'hui je n'ai plus besoin de miser, je peux épargner simplement³⁷.
- 23 À Dili, les paris montent jusqu'à 1 000 USD, voire 2 000 USD dans les cas exceptionnels, selon le coq, ses qualités, son origine : « pour les coqs timorais, on parie moins. C'est à cause de l'absence de traitements »³⁸. À Baucau, le chef des combats estime autour de 70 USD, en moyenne, la somme de paris engagés sur un combat en temps normal, hors jour de fête. Le 1^{er} janvier est un jour spécial où la concentration de participants atteint des

records, d'où des paris s'élevant à « 3 000, même 5 000 USD sur un combat » ; lui-même gagne 5 USD par combat, réglé par le combattant gagnant³⁹. Il faut également payer 5 USD au loueur de *tara* qui se charge d'attacher la lame à l'ergot gauche du coq. Là encore, la somme n'est payable que si on gagne. Ces sommes, en regard du niveau de vie moyen des Timorais, sont importantes. Les propriétaires des gallodromes touchent des recettes qui proviennent de l'ensemble des pourcentages perçus sur chaque pari mais aussi du montant des loyers des emplacements loués aux organisateurs d'autres jeux (*bola guling*, *kuru kuru*) ou aux marchands de nourriture et de boissons. Ce sont aussi eux qui règlent le chef des combats qui fait office d'arbitre et donnent de l'argent au leader local (ou chef de *suco*⁴⁰) : l'argent qui circule dans les *fatin futu manu* reste à l'échelle locale et n'était jusque-là pas taxé par l'État timorais. Si « le combat de coqs est légal, il n'en présente pas moins un faible degré d'institutionnalisation » (Trémon, 2006, p. 8), et c'est bien là l'enjeu pour le gouvernement qui voudrait faire de cette pratique ludique un secteur régulé.

L'État régulateur ?

- 24 « Il y a toujours eu une volonté publique (religieuse, laïque, politique) de prohiber, d'enfermer (maisons de jeu, cercles, casinos) et ensuite de contrôler le jeu [d'argent] (monopole, concession de service public, autorités de tutelle) » (INSERM, 2008, p. 27). *Quid* du Timor-Leste où la religion a un poids notable, ce qui pourrait être un facteur limitatif à la pratique des jeux d'argent ? Au début des années 2010, plus de 96% des Est-Timorais se déclaraient catholiques (Durand, 2014, p. 181) ; le catholicisme est un des facteurs garants de la stabilité nationale (idem, p. 202). Toutefois, témoignait un prêtre du Diocèse de Dili, « très souvent, nous, les prêtres, dans nos homélies, nous parlons de ça pour ouvrir les consciences, pour dire que c'est une mauvaise façon de gagner de l'argent pour la famille, mais c'est très difficile de faire cesser [le *manu futu*]. Il faut donc chercher d'autres voies par la loi, percevoir des taxes, tenter de contrôler faute d'interdire »⁴¹. Politiquement, Geertz notait qu'à Bali l'élite considérait que « le combat de coqs est un jeu "primitif", "arriéré", une "entrave au progrès" et qu'en général, il ne sied point à une "nation ambitieuse" » (1983, p. 165) – en l'occurrence, le jeune État indonésien proclamé indépendant en 1945 et dirigé par Sukarno. La prohibition des combats de coqs était identique au Timor sous occupation indonésienne, doublée d'une crainte envers des rassemblements convergents potentiellement subversifs. Les Timorais étaient plus isolés les uns des autres qu'ils ne le sont à présent : la crainte de l'occupant, puis la période de violence meurtrière du tournant des années 2000 n'étaient pas propices aux réunions et rassemblements.
- 25 Dans le Timor-Leste indépendant, le *manu futu* n'est pas considéré comme primitif mais officiellement reconnu comme « traditionnel »⁴². Sa pratique n'est donc pas conçue en contradiction avec le développement du pays, d'autant plus si des taxes peuvent en être tirées. La volonté de contrôler les jeux d'argent et d'instaurer un monopole étatique correspond à l'affirmation de cet État naissant, comme l'a bien montré l'historienne Elisabeth Belmas (2006) au sujet de la France d'ancien régime. Une Inspection générale des jeux a été établie en 2008 (décret-loi n°10/2008) et les licences de jeux devaient être distribuées par le Ministère du commerce, du tourisme et de l'industrie, « considérant qu'il faut éviter l'impunité et le développement non réglementé d'activités de jeu marginales qui peuvent générer un climat de désordre public⁴³ » (décret-loi n°9/2009). L'objectif des régulations sur les jeux est donc à la fois de tirer des

subsidés de ce secteur d'activité potentiellement lucratif, et d'en contrôler les pratiques face au développement de groupes à la limite de la légalité. Il existe en effet au Timor des groupes clandestins et des gangs, dont plusieurs armés à Dili ; ce phénomène n'est pas nouveau mais a évolué depuis la résistance clandestine (sous l'occupation indonésienne), jusqu'à un ensemble protéiforme de groupes incluant les vétérans désœuvrés, des factions politiques, des groupes d'arts martiaux, des gangs à ancrage rural villageois, des mouvements de jeunesse et des organisations sécuritaires (Hicks, 2007 ; Scrambary, 2009). Pour les plus interlopes, le contrôle des jeux d'argent, dont les combats de coqs mais aussi les machines à sous et la loterie illégale, est une source de revenus primordiale. Le groupe clandestin « *Seven* » (7-7), un des plus connus, mais aussi le gang « *Ameu Van Damme* » ont ainsi des liens avec les combats de coqs et autres jeux d'argent dans certains quartiers de la capitale (Scrambary, 2009, p. 3). Le fait que des gangs urbains de jeunes gens disputent la mainmise sur cette pratique aux autorités publiques montre bien qu'il n'y a pas de dichotomie tradition/modernité, rural/urbain mais bien des mutations à l'œuvre dans le pays, parallèle à la monétarisation de son économie. D'après les services de Police de l'ONU, il existerait également des combats de coqs organisés par quelques amateurs appartenant à l'élite économique-politique du pays, dans les lieux secrets de Dili, « derrière les murs », et qui joueraient des sommes « énormes » à l'écart des regards⁴⁴.

- 26 Le gouvernement timorais tente donc de réguler les combats de coqs qu'il était, en 2012, question d'interdire dans la capitale « pour les déplacer en périphérie. Le but est de mieux contrôler les lieux de jeu et d'éviter les nuisances pour les voisins qui se plaignent »⁴⁵. Le Directeur général de l'Inspection des jeux évoquait ainsi la position gouvernementale :

Le combat de coqs est un ancien jeu traditionnel. Il y a des centaines d'années, il y avait déjà des combats dans les villages alors le gouvernement considère les combats de coqs comme une tradition. Mais dans le futur, le gouvernement projette de construire des infrastructures spécifiques pour les combattants et, plus tard, de les céder à un particulier ou à une organisation de combats. Les lois devraient permettre que les combats de coqs ne soient pas mêlés aux autres jeux d'argent⁴⁶.

- 27 Du côté du gouvernement comme des pratiquants, le *manu fatu* n'est donc pas un jeu d'argent comme un autre. Dans les milieux concernés, la réticence était d'ailleurs de mise : « les combats de coqs, c'est timorais, l'État ne peut pas l'arrêter, ça fait trop longtemps que ça existe, cela s'est transmis de génération en génération, tout le monde joue, petits, grands »⁴⁷. À Baucau, l'incrédulité dominait et personne ne semblait croire à une mise au pas du *manu futu*, encore moins dans les districts ruraux. En 2014, la situation ne semblait pas avoir réellement évolué et le commandant en second de la Police nationale reconnaissait sans mal que ce n'était pas là parmi les principales préoccupations de ses services⁴⁸... S'il est difficile de savoir précisément où en est l'application de la législation sur les jeux, le discours du gouvernement va dans le sens d'un développement et d'un contrôle de ce secteur d'activité, notamment en profitant de la situation géographique du pays, limitrophe de l'Indonésie où les jeux d'argent sont interdits. L'Inspecteur général des jeux voit désormais dans la proximité des Indonésiens, « interdits de jeux chez eux mais très nombreux et pour partie très frustrés de ne pouvoir s'y livrer », un considérable marché potentiel. Ce qui semble susceptible d'intéresser des investisseurs. Un gallodrome serait ainsi en construction à la frontière, près de Batugade, pour que les voisins du Timor occidental puissent venir parier, avec des combats trois fois par semaine et un passe spécial pour y assister, sans avoir besoin de visa⁴⁹. Un combattant approuve cette perspective, affirmant que « le Ministère du tourisme devrait prendre le

contrôle des combats de coqs et donner ensuite des licences au secteur privé pour assurer de meilleurs revenus, et ainsi fournir des taxes au gouvernement »⁵⁰.

À nouvel État membre de la communauté internationale, nouveaux jeux d'argent ?

- 28 La pratique des combats de coqs était « déjà là » avant le tournant du XXI^e siècle, mais elle revêt de nouveaux enjeux avec l'indépendance et l'intensification des flux qui connectent Timor-Leste au reste du monde. Si les *Postcolonial Studies* invitent les chercheurs à s'intéresser à la façon dont « les identités individuelles multiples et les groupes “communautaires” se font et se défont au gré des logiques du moment, dans un monde instable, parce que les identités sont fondamentalement hybrides, donc toujours en mouvement » (Collignon, 2007, p. 5), le *manu futu* peut précisément être considéré comme un des espaces où s'élaborent « les positions du sujet », comme un des « lieux de la culture » (Bhabha, 2007, p. 30). Là, l'hybridité se fait jour dans l'oscillation entre des discours quasi univoques et les réalités du jeu. Les Timorais interrogés, pratiquants et non pratiquants, manifestent résolument que les combats de coqs sont bien ancrés dans l'espace de leur territoire (« c'est de chez nous ») et dans le temps de leur histoire (« depuis des générations et des générations »). Cet attachement à une forme d'unité autour des combats, d'un *ethos* timorais du jeu, est partagé et puissant dans les discours. Dans les pratiques, le recours à ce qui vient d'ailleurs est constant et valorisé : recours à des animaux plus performants venus de l'étranger, à de la nourriture importée, aux *taras* eux aussi importés, etc. Nous sommes bien loin, dans la réalité, de la « fixité » d'une pratique traditionnelle et immuable ; il n'en demeure pas moins qu'elle porte la revendication d'une fibre timoraise. Les gallo-dromes existent à la fois dans les districts ruraux et dans cette nouvelle capitale où poussent des buildings. On y croise des hommes de tout âge et les plus jeunes peuvent être connectés sur Facebook tout en faisant battre leur coq à l'heure indiquée par la couleur de son plumage. Si cela n'a rien de contradictoire, cette tradition timoraise n'est indéniablement pas en accord avec les principes d'une certaine conception occidentale du droit des animaux. À titre d'exemple, le récit de combats de coqs mis en ligne sur le blog d'un voyageur australien qui y a assisté à Dili en 2008 a suscité plus de 180 commentaires dénonçant pour la plupart la barbarie de la pratique et son caractère inacceptable⁵¹. Mais au sein du pays-même, les perceptions évoluent comme en témoigne ce jeune timorais : « mon père m'amenait voir des combats de coqs mais maintenant, je trouve ça un peu trop violent alors qu'avant c'était normal. Je crois que peut-être, trop d'Occidentaux viennent avec trop d'idées de changements. Trop de choses à apprendre... ça a aussi changé mon cerveau »⁵².
- 29 Le jeu est issu des us et coutumes du passé qui participent de l'identité de la communauté. Cette intrusion de la tradition se trouve à l'intersection d'un désir de conserver des usages ancrés dans les coutumes ancestrales, et d'un souhait de modernisation à la mesure du monde actuel (Parlebas, 2003, p. 6).
- 30 L'ouverture accrue du Timor-Leste depuis l'indépendance contribue à une circulation des pratiques et « grâce à la technologisation, l'offre des jeux est en continuel développement et les joueurs ne sont plus dépendants du temps ni de l'espace » (Jarvinen-Tassopoulos, 2010, p. 1). De nouveaux types de jeux d'argent, et de lieux de jeu, ont ainsi fait leur apparition dans le pays : depuis 2013, à Dili, on peut miser sur les résultats des matchs de foot, de basket, de hockey, etc. de lointains pays dans des clubs de paris sportifs. Devant

un des principaux clubs, trônent d'immenses écrans (**figure 5**) et une devanture qui appelle ainsi le potentiel parieur : « *Enjoy premier soccer betting entertainment in our outlets or by internet services* ». À la différence des gallodromes, ces clubs sont des lieux de rassemblement clos aux fenêtres obstruées par des portraits de footballeurs et les drapeaux des plus grandes équipes internationales. À l'intérieur, des liasses de billets transitent par des guichets organisés selon les montants pariés ; un guichet est consacré aux paris de plus de 50 USD. Les écrans installés devant ce nouveau club, ouvert jusqu'à 4 heures du matin pour se conformer aux horaires des matchs européens, attirent les spectateurs jusque tard dans la nuit. Les connexions spatio-temporelles qui sont à la fois à l'origine et la condition de ces nouvelles formes de jeu d'argent créent ainsi de nouveaux lieux de paris et de nouveaux jeux d'argent qui n'ont pas la même temporalité : « on y joue le soir, la nuit, tout le temps, alors que les combats de coqs se déroulent dans des créneaux donnés et limités (...) au Timor, on a beaucoup de temps pour pouvoir mal l'utiliser⁵³ ».

Figure 5 – Un nouveau club de paris sportif à Dili



Source : J. Ferro, avril 2014

Conclusion

- 31 Si la pratique des combats de coqs peut sans doute être mieux contrôlée et taxée dans les principaux gallodromes de la capitale, il semble impensable de régir chaque *fatin futu manu* du pays et d'institutionnaliser cette pratique au point d'en faire un jeu « moderne » au sens d'une « activité de détente qui entraîne des consommations marquant de plus en plus la géographie des pays développés » (Brunet, 1992, p. 288). Cette conception même du jeu fait hiatus avec le *manu futu* timorais. À Timor-Leste, synthétisait un vicaire du diocèse de Dili, il y aurait une « différence entre avant, lorsque les combats de coqs

étaient très liés à une population rurale et agricole, et à présent : il y a une rupture avec la terre. Les nouveaux types de jeux créent une forme de servitude »⁵⁴. Le pays commence à accueillir un « nouveau type de hasard » (Martignoni, 2000), inhérent à son entrée dans un réseau international globalisé, et dès lors, deux niveaux de jeu parallèles coexisteraient : celui de la majorité des Timorais, jouant de petites sommes dans les gallo-dromes ou à la loterie, et d'autres formes de jeux d'argent de plus grande envergure, globalisés, de la même manière que l'économie pétrolière vient se superposer à ce pays encore largement rural. Mais loin de la simple rupture, ces nouvelles mises en contact donnent aussi naissance à des lieux hybrides, à des embranchements et des enchevêtrements manifestes dans le secteur des jeux.

- 32 Après plus de dix ans d'indépendance, le pays est en effet connecté aux autres pays de l'aire asiatique à la fois par le développement des relations économiques et diplomatiques classiques mais aussi par ces coqs combattants qui circulent d'un État à l'autre, d'un gallo-drome à l'autre et qui échappent aux grilles d'analyse courantes de la mondialisation. Si l'affirmation de la filiation géographique et économique de Timor-Leste à l'aire asiatique orientale dans le Plan stratégique de développement 2011-2030 en est un signe (Cabasset, 2014, p. 292), les combats de coqs aussi. Ainsi, la rente de situation que représente la proximité de l'ancien occupant indonésien est envisagée comme un atout économique à exploiter, non seulement pour les combats de coqs mais aussi dans le projet d'ouverture de casinos dans l'enclave d'Oecussi et l'île d'Atauro (voir figure 1) évoqué par le gouvernement en 2014. Certes, « la corruption est déjà présente dans le pays et, dans le contexte de la faiblesse d'une administration nationale encore récente, d'une internationalisation croissante du pays, et de l'appétit que génère ses ressources financières afférentes à l'exploitation des hydrocarbures, le développement de pratiques financières non vertueuses représente un vrai risque, en mesure d'handicaper la formation d'une gouvernance territoriale » (Cabasset, 2014, p. 293). Incontestablement, l'exploitation par les États des jeux de hasard et d'argent peut entraîner un état de dépendance des finances publiques envers un secteur souvent sulfureux, et ce d'autant plus si l'État en question est poreux à la corruption.
- 33 Dans le cas timorais, les combats de coqs touchent incontestablement à des enjeux sociaux, économiques et politiques qui leur confèrent une place spécifique dans le domaine des jeux, mais on ne peut pour autant réduire le *manu futu* à une finalité essentiellement monétaire. L'argent n'est ici qu'une des multiples dimensions du ludique.

BIBLIOGRAPHIE

AGGIOURI (2007), « Glossaire critique de la fragilité », Châtaigner J.-M. et Magro H. (dir.) *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, pp. 539-542.

BHABHA H. K., (2007) [1994], *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Paris, Payot.

BELMAS E. (2006), *Jouer autrefois : essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seyssel, Champ Vallon.

- BORZAKIAN M. (2012a), « Prendre au sérieux les espaces du jeu », *Géographie et cultures*, n°82, pp. 5-9.
- BORZAKIAN M. (2012b), « Les jeux: quelle définition par et pour les sciences sociales ? », *Loisir et Société*, vol. 35 - 2, pp. 341-360.
- BRUNET R. (1992), *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus, La Documentation française.
- CABASSET C. (2014), « L'aménagement du territoire à Timor-Leste », *Timor-Leste contemporain*, IRASEC - Les Indes savantes, Paris, Bangkok, pp. 279-308.
- CAILLOIS R. (1967), *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard.
- CEGARRA M. (1988), « Les coqs combattants », *Terrain*, n° 10, p. 51-62.
- CHRISTELLO C. J. (2000), *East Timor: The secret file 1973-1975*, eBooksBrasil.com - Digital Source - DOI : 10.4000/terrain.2929
- COLLIGNON B. (2007), « Note sur les fondements des *postcolonial studies* », *EchoGéo* - DOI : [10.4000/echogeo.2089](https://doi.org/10.4000/echogeo.2089)
- DAVIRON B. et GIODANO T. (2007), « Etats fragiles » : genèse d'un consensus international », Châtaigner Jean-Marc et Magro, Hervé (dir.), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, pp. 23-38.
- DI MÉO G. (2008), « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *Annales de géographie* n° 660-661, pp. 47-66 - DOI : 10.3917/ag.660.0047
- DURAND F. (2009), *42 000 ans d'histoire de Timor Est*, Toulouse, Editions Arkuiris.
- DURAND F. (2014a), « Ruptures, luttes et inculturation au pays le plus catholique d'Asie », *Timor-Leste contemporain*, IRASEC - Les Indes savantes, Paris, Bangkok, pp. 181-204.
- FRANCILLON G. (1989), « Un Profitable échange de frères chez les Tetun du Sud, Timor central », *L'Homme*, n°109, pp. 26-43.
- FRIEDBERG C. (1971), « L'agriculture des Bunaq de Timor et les conditions d'un équilibre avec le milieu », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, n° 18-12, pp. 489-532.
- FRIEDBERG C. (1973), « Repérage et découpage du temps chez les Bunaq du centre de Timor », *Archipel*, volume 6, pp. 119-144.
- GEERTZ C., 1983 [1973], « Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais », *Bali, interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, pp. 165-215.
- GOFFMAN E. (1961), *Encounters: Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company
- HICKS D. (2007), "Blood, violence, and gender alignment: cockfighting and kickfighting in East Timor", in *Cambridge Anthropology*, n°26, pp. 1-20.
- HUIZINGA J. (1951), *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard.
- INSERM, expertise collective (2008), *Jeux de hasard et d'argent. Contextes et addictions*, Paris, Editions INSERM.
- JARVINEN-TASSOPOULOS J. (2010), « Les jeux d'argent, un nouvel enjeu social ? », *Pensée plurielle*, n° 23, pp. 65-76, DOI : 10.3917/pp.023.0065
- MARTIGNONI J.-P. (2000), *Ethno-sociologie des machines à sous : « que le hasard vous serve, mais préparez-vous à l'accueillir »*, Paris, L'Harmattan.

- MUBYARTO L. et al. (1991), *East Timor: The Impact of Integration, An Indonesian Socio-Anthropological Perspective*. Australia : The Indonesia Resources and Information Program.
- OLIVEIRA, C. R. de (1971), « Lutas de Galos em Timor », *Geographica : Revista da Sociedade de Geografia de Lisboa*, VII, 28: pp. 55-68.
- PAPIN Y. (1993), *Le Coq*, Paris, Hervas.
- PARLEBAS P. (2003), « Le destin des jeux : héritage et filiation », *Socio-anthropologie*, n° 13, <http://socio-anthropologie.revues.org/index>
- PAUL E.C. (1952), *La gague ou le combat de coqs*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.
- REDON M. (2012), « Gague (combat de coqs) et borlette (loterie). Quels enseignements sur Haïti ? », *Géographie et cultures* n° 82, pp. 97-120.
- RUFAT S., TER MINASSIAN H. (2011), « Espace et jeu vidéo », in S. Rufat, H. Ter Minassian (dir.), *Les jeux vidéo comme objet de recherche*, Paris, Questions théoriques, p. 66-87.
- SCRAMBARY J. (2009), « Groups, gangs, and armed violence in Timor-Leste », TLAVA, Issue Brief 2, <http://www.timor-lesteviolence.org/publications.html>
- TRAUBE E.G. (2007), "Unpaid Wages Local Narratives and the Imagination of the Nation", *The Asia Pacific Journal of Anthropology* Vol. 8, No. 1, pp. 9-25
- TREMON A.-C. (2006), « Combats de coqs et relations interethniques à Raiatea (Polynésie française) », *Ethnographiques*, n°11, <http://www.ethnographiques.org/2006/Tremon>

Filmographie

- BODIN M. (2010), *Haïti : la vie en jeux*, 28'
- CANO E. (2013), *Demain est un secret. Le Timor oriental entre en lice*, 72'
- DE SOUSA PEREIRA V. (2010), *Uma lulik*, 52'
- REIS B. (2011), *Manu Futu*, 10'

NOTES

1. *Timor Leste in Figures*, 2013, consultable sur <http://www.statistics.gov.tl>
2. Nom des combats de coqs en *tetum*, une des langues vernaculaires de l'île de Timor, devenue langue officielle avec le Portugais en 2002. On trouve également les termes « luta de galos » ou « Futu Manu ».
3. Avec des missions successives post-indépendance : la MANUTO (2002-2005), la BUNUTIL (2005-2006) puis la MINUT (2006- 2012).
4. La position de Roger Caillois est plutôt ambiguë sur ce point : « il est clair que ni les courses de chevaux, ni les combats de coqs ne sauraient être invoqués [parmi les jeux d'agôn] : ce sont des luttes où les hommes font s'affronter des bêtes dressées, suivant des normes qu'eux seuls ont fixées » (1967, p. 33). Pourtant, il évoque plus loin le cas des petits paons sauvages appelés combattants pour lesquels il paraît légitime « d'évoquer le terme d'agôn : tant il est clair que le but des rencontres n'est pas pour chaque antagoniste de causer un dommage sérieux à son rival mais de démontrer sa supériorité » (idem, p. 34). Le fait que les hommes imposent des règles aux coqs combattants n'en ferait plus un jeu d'agôn.

5. Cette recherche a été menée grâce à un financement de la Française des Jeux et a donné lieu au film documentaire *Demain est un secret : le Timor oriental entre en lice* réalisé par Emmanuel Cano en 2013. Les noms des personnes interrogées apparaissent dans le présent texte lorsqu'elles figurent aussi dans le film.
6. Sa présence ainsi que celle d'Emmanuel Cano ont limité les éventuelles difficultés liées au fait d'être une femme occidentale enquêtant dans un milieu masculin et une culture traditionnelle.
7. Représentants des autorités, acteurs de la société civile (journalistes, ONG, milieu artistique), de l'Eglise notamment.
8. D'après la restriction que représente l'alinéa 7 de l'article 521-1 du code pénal français, très débattu au sujet de la tauromachie.
9. Cette hypothèse, qui mériterait bien sûr d'être approfondie et vérifiée, a été formulée par l'archéologue Jean-Christophe Galipaud lors de riches discussions à Dili en avril 2014.
10. Entretien avec Juanico Dos Santos à Dili en juillet 2012, chef des combats, ou « maître des plumes ». Il a pour fonction de mettre les coqs en présence, de superviser les combats, d'en assurer le bon déroulement et la légalité. Voir *infra*.
11. L'auteur remercie Alberto Fidalgo pour l'éclairage et les références anthropologiques fournies.
12. Groupe vivant dans la zone centrale et frontalière de l'île, avec une langue de la famille papoue. Les langues austronésiennes sont l'autre grande famille de langues sur l'île.
13. Entretien Dili, en avril 2014.
14. Voir notamment les photographies dans l'article d'Oliveira, 1971.
15. Entretien ONG La'o Hamutuk, à Dili, en juillet 2012.
16. *Timor Leste in Figures*, 2013, consultable sur <http://www.statistics.gov.tl>
17. Le plan national 2011-2030 tend à contrebalancer ce syndrome de macrocéphalie en favorisant le développement d'autres agglomérations.
18. *Timor Leste in Figures*, 2013, consultable sur <http://www.statistics.gov.tl>
19. Entretien avec l'anthropologue Alberto Fidalgo à Dili en juillet 2012.
20. Entretien avec le peintre Alfeo Sanchez à Dili en juillet 2012.
21. Entretien gallodrome Dili, avril 2014.
22. Entretien réalisé à Dili en avril 2014.
23. Entretien avec Juanico Dos Santos réalisé à Dili en juillet 2012.
24. *Idem*.
25. Entretien avec le peintre Alfeo Sanchez réalisé à Dili en juillet 2012.
26. Entretien avec un parieur dans un gallodrome de Dili en juillet 2012.
27. Le *bola guling* est une sorte de jeu de roulette où une boule est lancée sur une surface numérotée irrégulière ; les parieurs misent sur le numéro d'arrêt de la boule. Le *kuru kuru* se joue avec de gros dès, les parieurs misant sur la face que présentera le dès lancé.
28. Traduction de l'auteur.
29. <http://donnees.banquemondiale.org>
30. Entretien avec l'anthropologue Alberto Fidalgo, à Dili en juillet 2012.
31. Les cinq autres sont que cette activité soit libre, circonscrite dans le temps et dans l'espace (séparée), incertaine (le résultat n'est pas déterminé à l'avance), réglée (soumise à des conventions) et fictive (doublée d'une conscience de réalité seconde).
32. Sur ces notions et leurs enjeux, voir, en autres, Aggiouri, 2007 ; Daviron et Giordano, 2007.
33. Entretien avec l'anthropologue Alberto Fidalgo, à Dili en juillet 2012.
34. Ville principale du côté indonésien de la frontière insulaire – voir figure 1.
35. Entretien avec un grand éleveur de coqs combattants (anonymat souhaité), qui possède plus de 200 coqs, réalisé grâce à Marianne Viatour à Dili en avril 2014.
36. Entretien avec Juanico Dos Santos, Maître des plumes, à Dili en juillet 2012.
37. *Ibid.*

38. Entretien avec un propriétaire de coq combattant à Dili en avril 2014.
39. Entretien avec le chef des combats à Baucau en juillet 2012.
40. Les districts du Timor-Leste sont subdivisés en *sucos*.
41. Entretien avec Padre Apolinario, Diocèse de Dili en juillet 2012.
42. Décret-loi n° 6/2009, voir *supra*.
43. Traduction de l'auteur.
44. Entretien UNPOL à Dili, en juillet 2012.
45. Entretien Inspection générale de jeux à Dili, en juillet 2012.
46. *Ibid.*
47. Entretien avec un parieur à Baucau, en juillet 2012
48. Entretien PNTL à Dili, en avril 2014.
49. Entretien Inspection générale de jeux à Dili, en avril 2014.
50. Entretien à Dili, en avril 2014.
51. Quelques exemples de commentaires : « Passionnants, les combats de coqs ? Essayez donc le Colisée à Rome... on vous garantit un petit moment de récréation inoffensive » ; « Le simple fait que vous envisagiez d'assister à un tel "spectacle" est pour moi choquant, décevant et désolant » ; « J'imagine que ça fait partie des coutumes locales, mais que c'est écœurant et révoltant » ; « je suis extrêmement déçu à la lecture de cet article ; honte à vous, honte à vous. Comment est-il possible d'apprécier ce "jeu" barbare ? » ; « C'est absolument déplorable, et je suis écœuré qu'on puisse trouver quoi que ce soit de passionnant à un "sport" aussi cruel et inhumain » ; etc. ; traduction de la Rédaction ; le site melbournetolondon.com, dont sont tirés ces commentaires, n'est plus en ligne.
52. Entretien Alfeo Sanchez à Dili en juillet 2012.
53. Entretien Maître des plumes à Dili, en avril 2014.
54. Entretien avec Padre Apolinario, à Dili en juillet 2012.

RÉSUMÉS

Timor-Leste est un État d'Asie du Sud-Est indépendant depuis 2002 qui connaît une forte internationalisation de son économie, caractérisée par l'importance des hydrocarbures et une intégration à la communauté internationale. Les combats de coqs – *manu futu* – y sont une pratique ancrée à la fois dans la culture et la sociabilité de ce pays à la population jeune, très largement rurale et agricole. Corrélée à la construction de l'État, des régulations sur les jeux d'argent sont mises en place depuis 2008 pour en tirer des subsides tout en contrôlant ce secteur d'activité de plus en plus globalisé. Le gouvernement timorais tente ainsi de contrôler les combats de coqs mais cette pratique perçue comme composante forte de l'identité timoraise peut-elle être institutionnalisée ? L'article présente d'abord le *manu futu* comme un jeu d'affrontements, enjeux de paris, fortement ancrés et codifiés. Dans un second temps, il s'agit de considérer sa dimension de secteur d'activité économique dans un État à la fois en édification et en émergence. Loin de la simple rupture entre un jeu traditionnel et un pays « moderne », les rapides et récentes mutations à l'œuvre dans le pays donnent aussi naissance à des recompositions et des intrications manifestes dans le secteur des jeux d'argent.

Timor-Leste is a South-East Asiatic State, independent since 2002. Its economy is having a strong internationalization period, due to hydrocarbons, and the country is becoming integrated to

international community. Cockfight - manu futu - is a very common practice, a form of sociability and a cultural ingrained habit in this country where population is mostly young, rural and agricultural. Correlated with the State building, regulations are set up on gambling activities since 2008. The goal is to get subsidies and to control a business sector more and more globalized. Timorese government is trying to regulate cockfights but this practice is deeply perceived as a strong component of Timorese identity therefore is it possible to institutionalize it ? First, the article presents manu futu as a fighting game, with bets very codified. In a State both in building and emerging phase, then the analysis focus on the business sector aspect. Far from an abrupt change between a traditional game and a “modern” country, the recent and fast mutations in action in Timor-Leste give rise to reorganizations and entanglements obvious in gambling.

INDEX

Mots-clés : Timor-Leste, combats de coqs, manu futu, identité, culture, économie, jeu d'argent

Keywords : cockfight, identity, State, economy, gambling

AUTEUR

MARIE REDON

Université Paris 13